

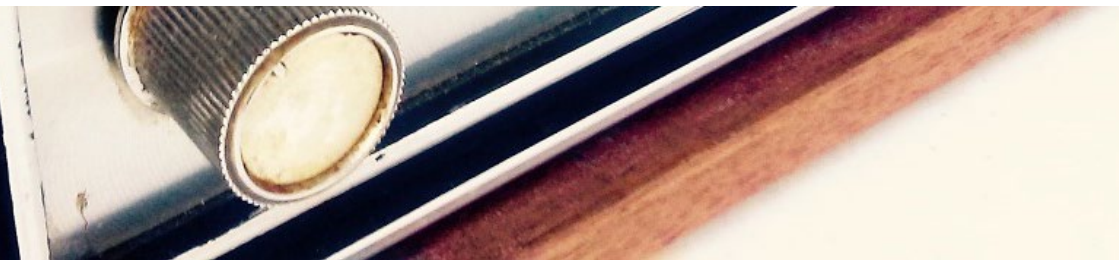


# ÉTUDE 2016



## LES RADIOS ASSOCIATIVES EN PAYS DE LA LOIRE

ÉTAT DES LIEUX // CHIFFRES 2015



**FRAP** | Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire

8 rue de St Domingue - 44200 NANTES

lafrap.fr | contact@lafrap.fr

09 52 91 33 99 | 07 81 15 36 66

# INTRODUCTION

La **Fédération des radios associatives en Pays de la Loire** fête en 2016 ses **10 ans d'existence**, l'occasion de faire le bilan et de ressortir les vieux slogans :

## « Les associatives, au cœur du territoire »

Cette devise est historique, mais au combien actuelle pour notre réseau de médias locaux soutenus par l'ensemble des collectivités territoriales de tous bords politiques. Dans un contexte de politique nationale portée sur la décentralisation et le transfert de certaines compétences d'État vers les collectivités territoriales, les médias locaux se doivent d'être de plus en plus présents dans le débat public.

Cette étude annuelle nous montre que, face à cet objectif, **les radios de catégorie A se sont professionnalisées**, tout en gardant les valeurs du monde associatif qui font d'elles des médias bénévoles dont les projets éditoriaux résultent de choix démocratiques.

Rappelons-le, les radios de catégorie A « répondent à une mission de communication sociale de proximité et leurs ressources commerciales provenant de la publicité de marque ou du parrainage sont inférieures à 20 % de leur chiffre d'affaires total ». Soutenues par le ministère de la Culture et de la Communication à travers le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), les radios associatives se sont vues attribuer en 2016 une nouvelle mission d'intérêt national : **l'éducation aux médias**.

Ainsi, des fonds ont été mis à disposition des radios à travers l'appel à projet « Éducation aux médias » porté par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Au même instant, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a signé un accord de coopération avec le Syndicat national des radios libres (SNRL) sur ce même sujet.

Les radios associatives sont ainsi invitées à sortir de leurs studios et à **diversifier leurs activités**. Sollicitées pour des événements, des conférences, des ateliers ou des concerts, elles sont de plus en plus impliquées dans l'activité de leurs territoires.

Hier comme aujourd'hui, les radios associatives sont les **garantes du dynamisme d'un territoire**.

## LES RESSOURCES HUMAINES 4

Les bénévoles	5
Les salariés	6
Les volontaires en service civique	8

## ACTIVITES 10

Programmation et diffusion	10
Activités complémentaires	12

## FINANCES 16

Produits	16
Charges	18



Les radios associatives, bâties sur le bénévolat et la pratique « amateur », sont aujourd'hui de plus en plus professionnelles. Elles n'ont pas pour autant perdu leur identité de « radios libres ouvertes à tous » et fédèrent, au sein de la FRAP, **plus de 1400 bénévoles**.

## Chiffres clés 2015 :

- 87** salariés et
- 91** équivalents temps plein
- 11** salariés détachés (mis à disposition par une autre structure)
- 1380** bénévoles
- 22** volontaires en service civique

La grande évolution de l'année 2016, mise en lumière par cette étude, est l'arrivée massive au sein des radios des **volontaires en service civique**, un dispositif qui existe depuis 5 ans maintenant. Ces nouveaux arrivants viennent renforcer l'équipe permanente, développent de nouveaux projets et rajeunissent les effectifs. Ni bénévoles, ni salariés, ils dynamisent nos antennes au service de l'intérêt général. En 2015, les radios de la FRAP ont accueilli **22 volontaires en service civique** (plus 10 en un an)

La masse salariale de la FRAP reste haute avec **98 salariés** (dont 11 salariés détachés), un chiffre légèrement inférieur à 2014 (107 salariés) qui s'explique notamment par la perte d'une radio membre. L'étude annuelle de la FRAP révèle néanmoins une augmentation progressive des effectifs des radios depuis dix ans, passant d'une moyenne de **2.4 équivalent temps plein en 2006 à 3.5 cette année**.



© La FRAP

Toutes les radios n'ont pas adopté la même stratégie salariale. Ainsi, on peut remarquer que 8 structures ont **entre 6 et 9 salariés** et 8 autres structures ont entre **1 et 3 salariés**.

## ▲ Les bénévoles

Les bénévoles constituent l'élément structurant de la vie des radios associatives. Ce sont eux qui définissent le projet de l'association qui se déclinera ensuite en ligne éditoriale et en politique de la radio. On compte en 2014, sur l'ensemble des radios, **1407 bénévoles**, un chiffre légèrement en baisse depuis 2013.

Il est difficile de définir un profil type sur le réseau de la FRAP. La médiane est de **56 bénévoles par radio** (pour un maximum 260 bénévoles et un minimum de 5).

De même, les profils des bénévoles reflètent la diversité des lignes éditoriales de la FRAP. Si **la moyenne d'âge est de 42 ans** sur l'ensemble du réseau, le profil type des radios oscille entre **15 ans d'âge moyen pour la plus jeune** et de **68 ans pour la plus âgée**. 6 radios de la fédération accueillent majoritairement des bénévoles retraités, 2 radios accueillent majoritairement des étudiants et 1 radio des collégiens.

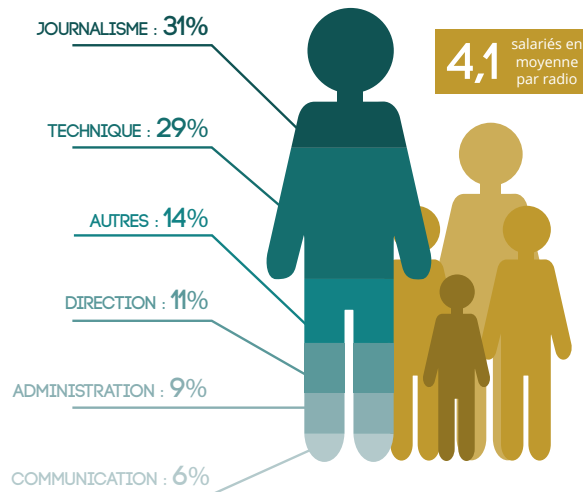


Nombre moyen de bénévoles par radio

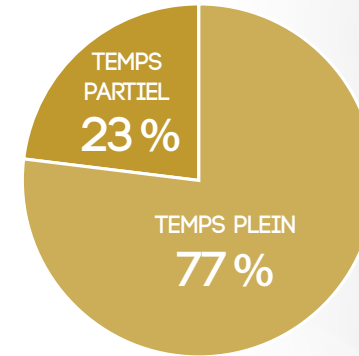
## ▲ Les salariés

À l'image de l'ensemble du secteur associatif, les radios de la FRAP sont de plus en plus professionnelles. Elles emploient **87 salariés** (75 équivalent temps plein) sur des postes de **direction**, de **technique**, de **journalisme**, ou d'**administration**. Certaines associations bénéficient en plus de leurs effectifs de salariés supplémentaires mis à disposition par d'autres structures (**11 salariés**).

### Nombre moyen d'employés par radio et typologie des missions



Si les employés se sont rapidement constitués comme essentiels au bon fonctionnement de la vie des radios associatives, l'embauche est une vraie prise de risque pour une structure. La **masse salariale constitue 54% des charges totales** des radios. Pour embaucher, les radios peuvent recourir à des dispositifs d'aides à l'emploi. En 2015, **12 radios de la FRAP bénéficient d'aides à l'emploi**. Ces aides représentent **5,7% du produit** des radios.



### Typologie des contrats



Les radios ouvrent de nouveaux postes et embauchent principalement des salariés en début de carrière (la **moyenne d'âge des salariés est 37 ans**). Elles les forment et cherchent à pérenniser leur poste. Ainsi, au sein des radios de la FRAP, **76% des contrats sont des CDI** et les **emplois non subventionnés sont majoritaires à 76%**.

## ▲ Les volontaires en service civique

Depuis 5 ans, les radios de la FRAP s'investissent progressivement dans l'accueil de volontaires en service civique. Ce dispositif est souvent reconduit, et les missions proposées sont multipliées. Ainsi, entre 2012 et 2013 le nombre de radios accueillant des volontaires est resté stable alors que **le nombre de volontaires a lui été multiplié par deux**. Entre 2014 et 2015, le **nombre de radios accueillant des volontaires en service civique a été multiplié par deux**. Le nombre de volontaire n'en est donc que plus élevé.

### Les services civiques de 2010 à 2015



Ce dispositif augmente considérablement le nombre de personnes présentes au quotidien dans les radios et participe activement à la diversité des projets au service de l'intérêt général. En effet, la plupart des missions proposées participent au développement de nouveaux projets. Ainsi, **19%** des volontaires **développent les liens avec le tissu local**, **19%** coordonnent des **programmes radiophonique d'intérêt général** et **14%** développent des **actions d'éducation aux médias**. La **promotion de l'activité radiophonique** reste l'activité majoritaire des volontaires en service civique (34% des missions).

### Typologie des missions de service civique



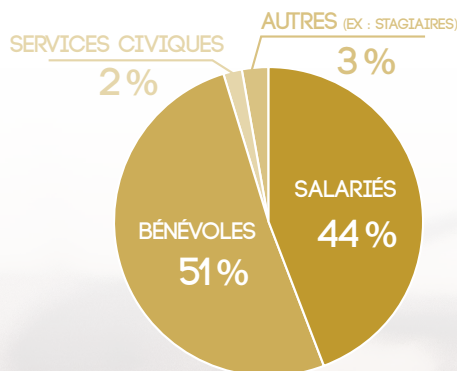
## ▲ Programmation et diffusion

Sur cette étude, la FRAP compte **une radio de moins que l'an dernier mais autant de fréquences**. En effet, en 2015, la station Radio Château a cessé d'émettre. L'Autre Radio, qui émet en continu et en FM depuis 2008 à Château-Gontier a augmenté sa couverture en obtenant une **deuxième fréquence sur Laval**.

Les missions des radios associatives sur le territoire sont de plus en plus diversifiées. Elles assurent au quotidien, bien sûr, l'information de proximité. Mais leur rôle de dynamisation de la vie locale dépasse « l'antenne » ; les radios sortent de leurs studios pour **accompagner les acteurs de la vie locale** que sont les associations, les institutions et les établissements éducatifs.

Les radios associatives sont actrices de l'éducation aux médias. Cette étude nous révèle une **multiplication du nombre d'ateliers radio**, fruit d'une demande grandissante des établissements d'intérêt public, se traduisant dans le budget des radios comme de nouvelles sources de revenus. **13 radios de la FRAP ont développé ce type d'activité**, répondant aux attentes de **210 structures** en 2015. D'un point de vue économique, les revenus liés aux ateliers ont **augmenté de 35%** entre 2014 et 2015 passant **de 60 545€ à 81 948€**.

### Qui produit les émissions ?

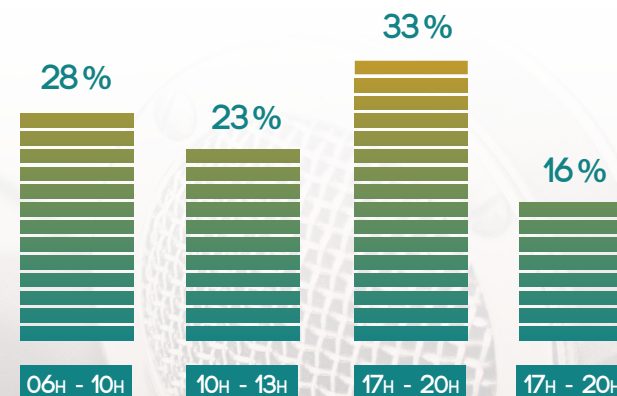


Les 21 radios du réseau de la FRAP réunissent **39 fréquences sur l'ensemble de la région** Pays de la Loire. **48 émetteurs** assurent cette diffusion, 36 appartiennent aux radios et 12 sont loués. En Loire-Atlantique, **7 radios diffusent sur la Radio Numérique Terrestre (RNT)**.

Les radios associatives sont des médias de contenu ouverts au public, **priviliégiant l'information** (70% des émissions) **et le direct** (65% des émissions). Si les bénévoles restent les principaux contributeurs des radios associatives (**60% des émissions sont produites par des bénévoles**), les salariés prennent de plus en plus de place dans les radios, notamment dans l'animation des quotidiennes d'information. On remarque qu'en 2014, 27% des émissions étaient produites par des salariés, elles représentent aujourd'hui 35% des émissions.

En moyenne, une radio produit **une cinquantaine d'émissions par semaine**, ce qui correspond à **plus de 1000 émissions produites** sur l'ensemble du réseau. La plage horaire privilégiée pour les émissions quotidiennes est celle comprise **entre 17h et 20h**. C'est aussi à cette heure, entre la vie professionnelle et le retour à la maison, que les bénévoles sont le plus disponibles.

### Plages horaires utilisées pour les émissions quotidiennes

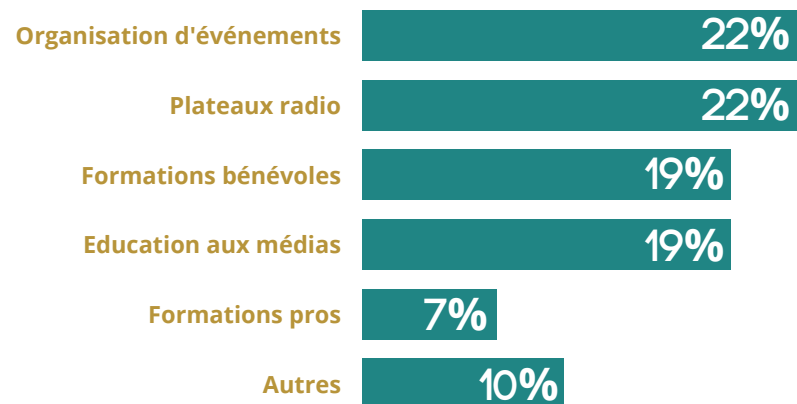


## ▲ Activités complémentaires

Investies dans la vie locale et associative, **17 des 22 radios** de la FRAP font le choix de **développer des activités annexes à l'antenne**. Ces activités participent à la fois au dynamisme de l'association, du territoire et à la diversification des ressources des radios.

La majorité de ces activités sont liées à l'événementiel : qu'il s'agisse pour les radios d'**animer des plateaux radio lors d'événements locaux** (14 radios), ou bien d'**organiser leurs propres événements** (concerts, conférences....) (12 radios). 11 radios font de la **formation pour leurs bénévoles**.

### Activités annexes



© La FRAP

**Anne-Sophie Guerra** (Vice-Présidente de la Commission Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités du Conseil régional des Pays de la Loire) et **Louis Bergès**, (Directeur régional des affaires culturelles en Pays de la Loire), affirmant tour à tour pour les 10 ans de la FRAP l'importance des radios associatives pour le **dynamisme régional** et la volonté du ministère de la Culture et de la Communication en matière d'**éducation aux médias**.

Le 11 février 2015, **Najat Vallaud-Belkacem**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et **Fleur Pellerin**, ministre de la Culture et de la Communication, ont présenté les axes principaux de leur politique en faveur de **l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation aux médias et à l'information**. L'éducation aux médias tient une place prépondérante, alliant la découverte du monde de la presse et des médias à la création de médias pour les collégiens et lycéens.

L'éducation aux médias n'est pas une nouveauté pour les radios associatives qui entretiennent de bonnes relations avec les établissements scolaires de leurs territoires. Certaines y interviennent depuis leur création. Dans ce contexte, les radios associatives - exerçant leur rôle de communication sociale de proximité - se positionnent comme les **interlocutrices privilégiées des pouvoirs publics** sur ce dossier. Ainsi, le 23 mars 2016, Najat Vallaud Belkacem (Ministre de l'Éducation nationale) et Emmanuel Boutterin (Président du SNRL, le Syndicat national des radios libres) ont signé un **accord de coopération** visant à « assurer la mise en œuvre d'une éducation aux médias et à l'information telle que définie dans la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ». Ils conviennent notamment « de l'intérêt pédagogique et éducatif de rendre les élèves acteurs et producteurs de médias ».

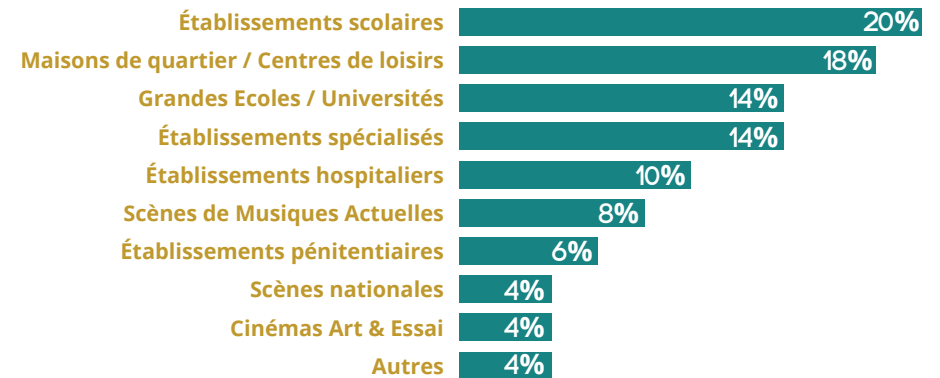


**12 des 21 radios** de la FRAP animent des **ateliers d'apprentissage de la pratique radiophonique et d'éducation aux médias**. Ces ateliers, destinés à tous les publics, peuvent prendre la forme de stage découverte, de projet ponctuel ou d'émission régulière. **Plus de 200 structures** font appel aux radios de la FRAP pour animer des ateliers radio.

Les **établissements scolaires** sont les structures qui plébiscitent le plus cette forme de partenariat. 10 des 12 radios animant des ateliers radio y font des interventions.

Ces actions éducatives sont majoritairement financées sous forme de **prestations** mais peuvent aussi faire l'objet de **demande de subventions**.

### Etablissements qui plébiscitent les radios pour les ateliers





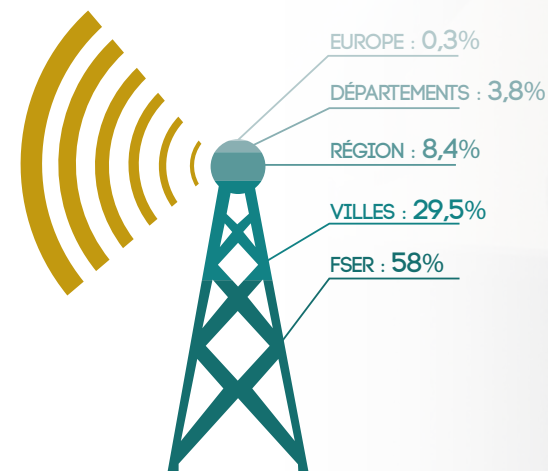
## ▲ Produits

Le produit total des radios atteint un niveau historique en 2015 à **3 310 625€** (2 993 457€ en 2014). Si les radios associatives fonctionnent grâce aux **subventions publiques (58% de leurs ressources)**, cette hausse générale des produits est liée aux **activités annexes** et à la **diversification des ressources**.

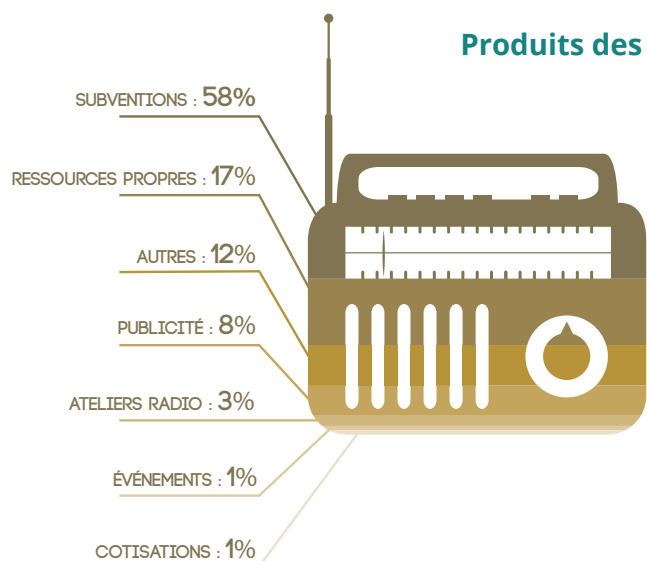
Les subventions totales des radios sont **en baisse depuis 3 ans** (- 4% entre 2013 et 2015). Les recettes liées à la diversification de ressources sont toutes en hausse et prennent de la place dans le budget des radios. Ainsi, les recettes des **ateliers radios** sont passées **de 60 545€ à 81 948€** (+35%), celle des **événements de 39 136€ à 45 739€** (+17%) et les **recettes publicitaires de 236 957€ à 255 016€** (+8%).

Les cotisations, recettes historiques liées à l'implication des bénévoles, ne représentent plus que **1% du budget** des radios de la FRAP à **33 014€**. Un chiffre en baisse depuis plusieurs années (-151% entre 2013 et 2015).

### Répartition des subventions



### Produits des radios



Le premier financeur des radios de catégorie A est l'État via le **Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER)**. Les radios de la FRAP ont reçu 999 763€ du FSER soit une moyenne de **47 607€ par radio**. Le FSER représente **30% du produit total des radios**. Une part à la baisse comparé à 2014 où le FSER représentait 36% du budget des radios.

À noter, les aides du Conseil régional sont en hausse et passent **de 127 448€ en 2014 à 144 281€ en 2015** (+13%).

## Charges

L'ensemble des charges des radios de la FRAP s'élève à **2 715 543€ en 2015**. Elles s'élevaient à 3 047 127€ en 2014. Cette réduction entre 2014 et 2015 est liée à la **réduction du nombre d'emploi** (98 salariés en 2014 contre 87 en 2015). Néanmoins, les **charges salariales** restent la principale source de dépense des radios associatives. Elle s'élève pour les radios de la FRAP à **1 464 760€ en 2015**.

Dans l'ensemble, les autres charges des radios associatives sont stables d'une années sur l'autre.

### Répartition des charges



- CHARGES SALARIALES : 54%
- HONORAIRE COMPTABLE, SALAIRE : 17%
- AUTRES : 17%
- DIFFUSION HERTZIENNE / RNT : 5%
- REDEVANCE SACEM / SPRE : 5%
- DÉPLACEMENTS MISSIONS ET RÉCEPTION : 2%

## CHIFFRES PAR DÉPARTEMENT - Chiffres moyens par radio -

	LOIRE-ATLANTIQUE 10 radios	MAINE-ET-LOIRE 4 radios	MAYENNE 2 radios	SARTHE 1 radio	VENDÉE 4 radios	REGION 21 radios
<b>EFFECTIFS</b>	5	4	4	4	4	5
Nombre de salariés	72	89	66	30	37	66
Nombre de bénévoles	82 029 €	48 092 €	41 519 €	29 329 €	84 933 €	69 750 €
Masse salariale						
<b>ACTIVITÉS</b>	1	3	3	1	2	2
Nombre de fréquences	2 412 €	21 759 €	675 €	12 000 €	4 999 €	6 880 €
Charges de diffusion						
Nombre d'émissions produites par semaine	61	64	20	34	20	44
Volume publicité (MIG + messages commerciaux)	4 854 €	15 572 €	3 601 €	0 €	23 165 €	10 033 €
<b>FINANCEMENTS</b>	46 946 €	49 004 €	51 259 €	50 000 €	45 443 €	47 607 €
FSER	5 866 €	1 125 €	0 €	3 000 €	0 €	3 150 €
Département	7 044 €	9 137 €	6 123 €	5 000 €	5 012 €	6 870 €
Région	31 236 €	2 629 €	2 400 €	3 000 €	44 548 €	24 231 €
Commune	12 521 €	12 761 €	5 414 €	0 €	628 €	9 027 €
Aides à l'emploi						



## ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'ÉQUIPE DE LA FRAP

Valentin Beauvallet | Analyse et rédaction  
Camille Gérard | Récolte, traitement des données  
et mise en page

.....

Etude menée à partir des données 2015 fournies par les 21 radios de la FRAP



La FRAP est soutenue par la région des Pays de la Loire

